



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le 8 mai 2023 à 20h au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

Sont présents :

Madame Virginie Lupan, conseillère;	District 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;	District 2
Madame Helen Morrison, conseillère;	District 3
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;	District 4
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller	District 6

Est absente :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;	District 5
---	-------------------

Formant quorum sous la présidence de madame Catherine Hamé, mairesse.

Est également présente madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière

À 20 h 03, la mairesse déclare la séance ouverte.

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT d'accepter l'ordre du jour tel qu'amendé en ajoutant les points suivants : 5.8.1 – 6.4 – 11.5 – 11.6

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Suivi des questions posées à la dernière assemblée
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2023 ainsi que la séance extraordinaire du 20 avril 2023
- 5.0 Finances, Administration et Greffe**
 - 5.1 Journal des déboursés (à payer) et les incompressibles (payés)
 - 5.2 Adoption de la liste des incompressibles
 - 5.3 Dépôt du rapport des dépenses au 30 avril 2023
 - 5.4 Soutien financier - Héritage plein air du Nord
 - 5.5 Soutien financier - ABVLACS
 - 5.6 Adoption du projet de règlement 483-2023-1 modifiant le règlement 483-2023 sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations et des conditions de perception pour l'exercice financier 2023
 - 5.7 Dépôt du projet de règlement 488-2023 modifiant le règlement 488-2020 sur la régie interne des séances du conseil
 - 5.8 Modification de l'heure des séances ordinaires du conseil ainsi que la date des séances du mois de juillet et août 2023
 - 5.8.1 Modification de la date des séances du conseil du mois de juillet et août 2023
 - 5.9 Lettre d'entente concernant l'aménagement du temps de travail
 - 5.10 Entérinement de la nomination de madame Marie-Claude Besner au poste de directrice du service de l'urbanisme



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

- 5.11 Plan triennal d'immobilisation (PTI) : Affectation de fonds pour la reconstruction du pont au parc Henri Piette
- 5.12 Plan triennal d'immobilisation (PTI) : Achat rampe d'accès et/ou paddleboard rigide pour l'île Benoit
- 5.13 Lac Guindon – lettre d'intention
- 5.14 Publication des procès-verbaux des organismes HEPAN, l'Amicale des Aînés et ABVLACS
- 5.15 Comité citoyens – accès à l'eau
- 5.16 Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales
- 5.17 Samedi des élus

- 6.0 Travaux publics et voirie**
 - 6.1 Chemins Filion-Fournel
 - 6.2 Achat d'un tracteur à gazon – entretien pelouse
 - 6.3 Fonds supplémentaires pour la réfection des routes
 - 6.4 Rapport à la population – comité voirie

- 7.0 Loisirs, culture et vie communautaire**
 - 7.1 Dépôt de la liste des employés du camp de jour été 2023
 - 7.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 440-2023 relatif à la gestion du parc Irénée Benoit
 - 7.3 Reconnaissance du travail de monsieur Xavier Bazinet comme bénévole
 - 7.4 Avis de motion et dépôt de projet de règlement 487-2023 concernant la bibliothèque municipale modifiant la tarification des frais de retard
 - 7.5 Modification de la politique relative à la gestion de la bibliothèque municipale concernant la tarification des frais de retard

- 8.0 Urbanisme**
 - 8.1 Compte-rendu du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - 8.2 Dérogation mineure – 6 chemin des Canards
 - 8.3 Dérogation mineure – chemin des Potentilles
 - 8.4 Avis de motion du projet de règlement 480-2023 concernant les nuisances, la paix et l'ordre
 - 8.5 Avis de motion du projet de règlement 1001 modifiant le règlement de zonage

- 9.0 Sécurité publique et incendie**
 - 9.1 Vente du camion-citerne
 - 9.2 Unification de services en matière d'incendie

- 10.0 Environnement**
 - 10.1 Compte-rendu du comité consultatif de l'environnement (CCE)
 - 10.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 530-2023 établissant un programme triennal d'inspection des fosses de rétention à vidange totale et abrogeant le règlement 530-2022
 - 10.3 Transfert de poste budgétaire pour la caractérisation des bandes riveraines
 - 10.4 Octroi de mandat pour la caractérisation des bandes riveraines
 - 10.5 Autorisation - validation de l'état des rives et inventaire sur les propriétés privées

- 11.0 Divers**
 - 11.1 Présentation mensuelle des rencontres de la mairesse avec la MRC
 - 11.2 Rapport trimestriel à présenter au conseil par les conseillers siégeant sur les CA des organismes
 - 11.3 Versement de la rémunération pour participation aux comités de la MRC par la mairesse
 - 11.4 Nettoyage printanier des rues
 - 11.5 Mention d'appui à la directrice générale et greffière-trésorière
 - 11.6 Période de questions des citoyens

- 12.0 Correspondance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

- 13.0 Période de questions
- 14.0 Levée de la séance

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Madame la mairesse fait un suivi des questions posées lors de la dernière assemblée.

7821-05-23 4.1

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2023

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal du 11 avril 2023

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

D'adopter le procès-verbal du 11 avril sujet aux modifications suivantes :

A la résolution 7795-04-23, ajouter « ou un des associés de la firme PFD Avocats » après le nom de Me Stéphanie Provost ;

A la résolution 7814-04-23, ajouter « ou un des associés de la firme PFD Avocats » après le nom de Me Joanne Côté.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7822-05-23 4.2

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 avril 2023

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal du 20 avril 2023

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 avril 2023

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.0

FINANCES, ADMINISTRATION ET GREFFE

7823-05-23 5.1

Journal des déboursés (à payer) et les incompressibles (payés)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

D'accepter la liste des incompressibles au 30 avril 2023 pour un montant 184 940,11\$ - chèques numéro 20332 à 20349, prélèvements bancaires numéros 2649 à 2671 et les dépôts directs numéros 981 à 993.

D'accepter la liste des déboursés au 30 avril 2023 pour un montant de 317 225,62 \$ - chèques numéros 20350 à 20360, et les dépôts directs numéros 994 à 1042.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7824-05-23 5.2

Adoption de la liste des incompressibles

ATTENDU QUE la Municipalité a l'obligation de procéder au paiement de certaines dépenses récurrentes à tous les mois;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

D'approuver la liste des incompressibles ci-dessous en retirant toutefois les fournisseurs Xelys et Focus et d'autoriser la direction générale à procéder au paiement à tous les mois ou au besoin.

Hydro-Québec
Cogeco
ACCEO - Remboursements des frais reliés à la gestion des paiements des fournisseurs et du remboursement de taxes;
Bell Mobilité
Desjardins
Global payment
LBC Capital
Juteau Ruel
Beneva
IG Gestion de patrimoine
Retraite Québec
Syndicat SADL
Jetons de présence aux comités
Club social des pompiers
Pitney Bowes
Société canadienne des postes
SAAQ
MRC Pays-d'en-Haut
Ville Saint-Sauveur
Ville Sainte-Adèle
Service de cartes Ultramar
Intergaz
Pétrole Pagé
Cauca
Laurentides automatisations
Pavage Jérôme
Service d'entretien optimal
SPCA



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

Tous les contrats conclus avec la Municipalité dont le montant fixe est réparti sur une période.

Contrat service d'entretien ménager

Versement à payer pour les professeurs de divers cours

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;

Madame Helen Morrison, conseillère;

Madame Virginie Lupan, conseillère;

Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.3

Dépôt du rapport financier des dépenses au 30 avril 2023

7825-05-23

5.4

Soutien financier – Héritage Plein Air du Nord

ATTENDU QUE l'organisme Héritage Plein Air du Nord est reconnu officiellement par la Municipalité;

ATTENDU la Politique de soutien aux organismes encadrant la démarche d'octroi de soutien financier;

ATTENDU QUE la Municipalité a déjà effectué un paiement de 5 995 \$ en janvier 2023 pour couvrir les frais d'assurances responsabilité;

EN CONSÉQUENCE des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution;

ATTENDU le droit de veto émis par madame Catherine Hamé, mairesse lors de l'assemblée du 11 avril 2023

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

Que la Municipalité accorde une contribution financière de 18 695 \$ réparti en deux (2) versements égaux la semaine du 8 mai et la semaine du 26 juin 2023.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;

Madame Helen Morrison, conseillère;

Madame Virginie Lupan, conseillère;

Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Les crédits sont disponibles pour la dépense imputée au compte # 02-11000-970

7826-05-23

5.5

Soutien financier – Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS)

ATTENDU QUE l'organisme Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) est reconnu officiellement par la Municipalité;

ATTENDU la politique de soutien aux organismes encadrant la démarche d'octroi de soutien financier;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

ATTENDU QUE l'organisme doit investir 50% de la demande de soutien financier;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

Que la Municipalité débourse un montant maximal de 5 000\$ pour les frais de laboratoire du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MEDLCC).

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Les crédits sont disponibles pour la dépense imputée au compte # 02-11000-970

7827-05-23 5.6

Adoption du projet de règlement 483-2023-1 modifiant le règlement 483-2023 sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations et des conditions de perception pour l'exercice financier 2023

ATTENDU QU'un avis de motion a été déposé lors de la séance du 13 mars 2023;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé la séance du conseil du 11 avril 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'adopter le projet de règlement 483-2023-1 modifiant le règlement 483-2023 sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations et des conditions de perception pour l'exercice financier 2023

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

CONTRE :

Madame Virginie Lupan, conseillère;

RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.7

Dépôt du projet de règlement 488-2023 sur la régie interne des séances du conseil et abrogeant le règlement 488-2020

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER dépose le projet de règlement 488-2023 sur la régie interne des séances du conseil.

7828-05-23 5.8

Modification de l'heure des séances ordinaires du conseil



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

ATTENDU l'article 148 alinéa 3 du Code municipal du Québec

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

De modifier l'heure du début des séances ordinaires du conseil municipal qui sera dorénavant à 19 h 30

Un amendement est proposé par **VIRGINIE LUPAN, CONSEILLÈRE** de modifier l'heure du début des séances ordinaires du conseil municipal à 19h00 au lieu de 19h30

Un vote est demandé pour l'amendement

POUR :

Madame Virginie Lupan, conseillère

CONTRE :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

REJETÉ À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ON PROCÈDE AU VOTE pour l'adoption de la résolution originale

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

CONTRE :

Madame Virginie Lupan, conseillère

RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.8.1

Modification de la date des séances du conseil du mois de juillet et août 2023

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De modifier la date de la séance du conseil du mois de juillet prévue le lundi 10 juillet pour le mardi 4 juillet ainsi que la date de la séance du mois d'août prévue le lundi 14 août pour le lundi 21 août

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7829-05-23 5.9

Lettre d'entente concernant l'aménagement du temps de travail



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De signer la lettre d'entente numéro 2023-01 avec le syndicat des employés de Sainte-Anne-des-Lacs, section locale 3894

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7830-05-23 5.10

Entérinement de la nomination de madame Marie-Claude Besner au poste de directrice du service de l'urbanisme

ATTENDU QU'un processus de sélection a été effectué conformément à la Politique de dotation en ressources humaines;

ATTENDU QUE le comité de sélection a retenu la candidature de madame Marie-Claude Besner;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'entériner l'embauche de madame Marie-Claude Besner;

Que le salaire et les conditions de travail et la période de probation soient ceux prévus à la politique des cadres, groupe C - échelon 7.

De constater que madame Besner est désignée pour l'application de la réglementation d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

De désigner madame Besner responsable pour l'application du règlement sur la circulation, stationnement, paix et bon ordre (SQ-2019)

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7831-05-23 5.11

Plan triennal d'immobilisation (PTI) : Affectation de fonds pour la reconstruction du pont au parc Henri-Piette

ATTENDU QUE le programme triennal prévoit un budget pour le remplacement des traverses piétonnières du parc Henri-Piette.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'affecter le fonds de parc pour un montant de 5 000 \$ afin d'effectuer les travaux sur le pont dans le parc Henri-Piette.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Les crédits sont disponibles pour la dépense imputée au compte # 23-08021-721 et sera affectée au fonds de parc # 03-08000-001

7832-05-23 5.12

Plan triennal d'immobilisation (PTI) : Achat d'une rampe d'accès et/ou planche à rame rigide pour l'île Benoit

ATTENDU QUE le programme triennal prévoit un budget pour l'achat de planche à rame rigide et/ou une rampe d'accès au parc Irénée-Benoît.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'affecter le fonds de l'île Benoit pour un montant de 13 500 \$ afin d'effectuer les travaux sur la rampe d'accès et/ou l'acquisition de planche à rame rigide.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Les crédits sont disponibles pour la dépense imputée au compte # 03-80020-000

7833-05-23 5.13

Lac Guindon – lettre d'intention

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire des lots 1 921 433 et 1 921 434 au cadastre officiel de Québec, circonscription foncière de Terrebonne;

ATTENDU QUE les citoyens ont constitué une personne morale n'ayant pas de capital-actions constitué par lettres patentes;

ATTENDU les démarches entreprises il y a de nombreuses années par les citoyens accédant au lot 1 921 434 afin de devenir propriétaire du passage vers le lac Guindon;

ATTENDU QU'un droit de passage pour accéder au lot 1 921 433 (29 des Chênes) doit être déterminé pour garantir un accès en tout temps audit lot;

ATTENDU QUE cette disposition doit être conditionnelle à la régularisation de l'accès du lot 1 921 433.

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

De mandater madame Catherine Hamé, mairesse et madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière afin de négocier les conditions permettant d'assurer un accès au lot 1 921 433.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

· **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

5.14

Publication des procès-verbaux des organismes HEPAN, l'Amicale des Aînés et ABVLACS

ANNULÉ - Aucune décision sous cette rubrique

7834-05-23 5.15

*modifié par
7864-06-23*

Appel de candidatures / Comité citoyens – accès à l'eau

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

De mettre sur pied un comité citoyen afin d'évaluer les différentes options proposées par le conseil;

De former un comité relativement à l'accès à l'eau constitué d'environ 12 membres et d'un élu facilitateur;

De procéder à un appel de candidatures en publiant une invitation dans l'infolettre;

· Que le comité dépose au conseil municipal un rapport d'activité ainsi que des recommandations;

Que la mission du comité soit de mettre sur pied un projet viable, durable, rassembleur et économique pour donner l'accès à l'eau pour la baignade dans un lac pour les citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs;

Que madame Helen Morrison, conseillère soit nommée comme élue responsable de ce comité.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;

CONTRE :

Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

· **RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

7835-05-23 5.16

Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales

ATTENDU QUE la Municipalité doit percevoir toutes les taxes municipales sur son territoire;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière a déposé une liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut, la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

Que la directrice générale et greffière-trésorière transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente des dits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

Qu'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7836-05-23 5.17

Samedi des élus

ATTENDU le désir du conseil municipal de discuter avec les citoyens afin de mieux comprendre leurs attentes;

ATTENDU la formule café causerie qui a connu un réel succès en 2022

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'accepter qu'il y aura deux (2) rencontres en 2023 soit le samedi 3 juin et le samedi 9 septembre à 9h00

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.0

TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

Chemins Filion - Fournel

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

7837-05-23 6.1

D'abroger la résolution 7805-04-23;

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7838-05-23 6.1.1

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De faire un appel d'offres public auprès de firmes d'ingénieurs pour les chemins Filion-Fournel;

ATTENDU une réunion du comité des travaux publics élargie incluant tous les membres du conseil se tiendra avant de faire un appel d'offres public;

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Les crédits sont disponibles pour la dépense imputée aux règlements d'emprunt # 517-2021 et 522-2022.

7839-05-23 6.2

Achat d'un tracteur à gazon – entretien pelouse

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation et qu'elle a reçu une (1) seule soumission, non conforme;

ATTENDU QUE la Municipalité a négocié de gré à gré avec le fournisseur;

ATTENDU QUE le prix de la soumission dépasse le budget prévu (2023) pour l'entretien de la pelouse;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une recherche d'équipements (neuf et usagé) pour l'entretien de la pelouse;

ATTENDU QUE les soumissions de ces équipements ont été déposés au conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De financer cet investissement pour un montant maximal de 20 000\$ dans un fonds de roulement sur un amortissement de cinq (5) ans

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

CONTRE :

Madame Virginie Lupan, conseillère

RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7840-05-23 6.3

Fonds supplémentaires pour la réfection des routes

ATTENDU l'ampleur des déficiences constatées sur nos chemins après le dégel et nécessitant des travaux d'asphaltage;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

ATTENDU QUE nous sommes sensibles à la nécessité de combler au maximum les dommages dans la chaussée en fonction des budgets disponibles;

ATTENDU les efforts déployés pour dégager le maximum de budget pour effectuer les travaux de réparation;

ATTENDU la résolution # 7772-03-23 concernant la modification de la rémunération des élus pour retirer la rémunération additionnelle lors de comité;

ATTENDU QUE nous avons fait des transferts budgétaires afin de libérer des sommes additionnelles qui seront attribuées à l'asphalte

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'autoriser les transferts budgétaires 2023-300-1 et 2023-300-3 pour un montant de 49 000 \$ afin de réaliser les travaux d'asphaltage durant la saison estivale 2023

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

Les crédits sont disponibles pour la dépense imputée aux comptes suivants :

02-19000-521 : 2 000 \$	02-11000-132 : 2 500 \$
02-22000-521 : 1 700 \$	02-32000-142 : 21 900 \$
02-70150-521 : 9 500 \$	02-32000-222 : 1 000 \$
02-70152-521 : 3 200 \$	02-32000-232 : 850 \$
02-70230-521 : 3 400 \$	02-32000-242 : 1 000 \$
02-70220-521 : 1 700 \$	02-32000-252 : 250 \$
TOTAL : 21 500 \$	TOTAL : 27 500 \$

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.4 **Rapport du comité voirie**

Monsieur Sylvain Harvey, conseiller soumet le rapport du comité voirie verbalement.

7.0 **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

7.1 **Dépôt de la liste des employés du camp de jour - été 2023**

La liste des embauches des employés du camp de jour est déposée au conseil

7841-05-23 7.2 **Avis de motion et dépôt du projet de règlement 440-2023 relatif à la gestion du parc Irénée Benoit**

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER, donne avis de motion du projet de règlement 440-2023 relatif à la gestion du parc Irénée Benoit



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

7842-05-23 7.3

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER dépose le projet de règlement 440-2023 relatif à la gestion du parc Irénée Benoit.

Reconnaissance du travail de monsieur Xavier Bazinet comme bénévole

ATTENDU QUE Loisirs Laurentides reconnaît, à chaque année, la contribution de bénévoles dans différents secteurs;

ATTENDU l'implication de monsieur Xavier Bazinet dans le secteur sport;

ATTENDU QUE monsieur Xavier Bazinet a été nommé bénévole de l'année, secteur sport

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De féliciter monsieur Xavier Bazinet pour sa nomination et de le remercier de sa précieuse contribution

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7843-05-23 7.4

Avis de motion et dépôt de projet de règlement 487-2023 modifiant le règlement 487-2020 concernant la bibliothèque municipale modifiant la tarification des frais de retard

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER, donne avis de motion du règlement 487-2023 modifiant le règlement 487-2020 concernant la bibliothèque municipale modifiant la tarification des frais de retard à « aucun »

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER, dépose le projet de règlement 487-2023 concernant la bibliothèque municipale

7844-05-23 7.5

Modification de la politique relative à la gestion de la bibliothèque municipale concernant la tarification des frais de retard

ATTENDU la politique relative à la bibliothèque municipale adoptée par résolution # 7456-02-22;

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

De modifier l'article 3.7 (frais de retard et conditions) afin de retirer les frais de retard.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

No de résolution
ou annotation

8.0

URBANISME

8.1

Compte-rendu du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Un compte-rendu du comité consultatif d'urbanisme est fait.

7845-05-23

8.2

Demande de dérogation mineure visant à régulariser l'implantation dérogatoire d'une résidence existante au 6 chemin des Canards

ATTENDU la demande de dérogation mineure aux articles 22 et 101 (grille zone H201) du règlement de zonage 1001, pour l'immeuble situé au 6, chemin des Canards, visant à autoriser l'implantation d'un bâtiment principal existant à une marge latérale de 7,22 mètres plutôt que les 7,6 mètres requis;

ATTENDU les critères d'évaluation applicables à la demande;

ATTENDU la recommandation formulée par le comité consultatif d'urbanisme à sa séance du 17 avril 2023;

ATTENDU QUE le conseil a entendu et pris en considération les commentaires des personnes intéressées;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

Que le conseil approuve la demande de dérogation mineure aux articles 22 et 101 (grille zone H201) du règlement de zonage 1001 afin d'autoriser l'implantation du bâtiment principal à une marge latérale de 7,22 mètres plutôt que 7,6 mètres, tel que prescrit.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7846-05-23

8.3

Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction sur un lot dont la superficie de 3 655,6 mètres carrés est inférieure à la superficie prescrite de 4 000 mètres carrés – chemin des Potentilles

ATTENDU la demande de dérogation mineure à l'article 40 du règlement de zonage 1001, pour le lot 4 573 319 afin de permettre la construction sur un lot dont la superficie de 3 655,6 mètres carrés est inférieure à la superficie prescrite de 4 000 mètres carrés;

ATTENDU les critères d'évaluation applicables à la demande;

ATTENDU la recommandation formulée par le comité consultatif d'urbanisme à sa séance du 17 avril 2023;

ATTENDU QUE le conseil a entendu et pris en considération les commentaires des personnes intéressées;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

Que le conseil approuve la demande de dérogation mineure à l'article 40 du règlement de zonage 1001 afin de permettre la construction sur un lot dont la superficie de 3 655,6 mètres carrés est inférieure à la superficie prescrite de 4 000 mètres carrés.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7847-05-23 8.4

Avis de motion du projet de règlement 480-2023 concernant les nuisances, la paix et l'ordre

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER, donne avis de motion du règlement 480-2023 concernant les nuisances, la paix et l'ordre sur les propriétés privées, qui sera adopté à une séance subséquente

7848-05-23 8.5

Avis de motion du projet de règlement 1001 modifiant le règlement de zonage

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER, donne avis de motion que lors d'une prochaine séance, un projet de règlement sera déposé modifiant le règlement numéro 1001 afin de modifier la hauteur maximale pour un mur de soutènement en mur arrière ou latéral.

9.0

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

7849-05-23 9.1

Vente de camion-citerne

ATTENDU QUE suite au récent changement au niveau du protocole de déploiement de l'entraide qui se veut désormais en fonction de l'alerte initiale soit 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sur les appels inscrits au SCRI, le besoin de garder un 2ème camion-citerne n'est plus autant justifié;

ATTENDU QU'il est inscrit au SCRI que, lors d'un appel initial pour tous types d'appel concernant un bâtiment, la force de frappe doit être de huit (8) pompiers avec le déplacement de véhicules ayant une capacité totale minimale de 4 000 gallons d'eau;

ATTENDU QUE nous avons 3 860 gallons avec trois (3) véhicules avant le remplacement du 812 en 2020;

ATTENDU QU'avec le 811, le nouveau 812 et le véhicule d'entraide, nous serions à 4 000 gallons avec onze (11) pompiers au lieu de sept (7) actuellement;

ATTENDU QUE ce véhicule ne sort quasiment plus depuis l'acquisition de notre nouveau 812 et avec le nouveau protocole d'entraide.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De procéder à la vente du camion-citerne 1998 avec un prix affiché de 25 000 \$ au moyen du service de vente offert par le service pour la disposition des biens excédentaires du gouvernement du Québec (CAG).

POUR :



No de résolution
ou annotation

7850-05-23 9.2

Formules Municipales No 5614-M-DGST Spécial

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Unification de services en matière incendie

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs possède un service des incendies comme plusieurs autres municipalités et villes de notre région;

ATTENDU notre mission de sauvegarder la vie, de protéger les biens et de préserver l'environnement;

ATTENDU nos responsabilités envers les exigences du schéma de couverture de risques, des diverses normes et lois sur la sécurité incendie;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs désire améliorer, rentabiliser et bonifier le service aux citoyens;

ATTENDU notre désir d'explorer les possibilités d'améliorer le service incendie, ses modes de prévention et d'intervention;

ATTENDU le besoin d'adapter l'engagement et la pérennité des pompiers dans la nouvelle réalité de la famille d'aujourd'hui;

ATTENDU QUE le fonctionnement actuel de notre service incendie demeurera inchangé durant toute la durée de ce mandat et ce, afin de maintenir un service optimal aux citoyens;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De mandater madame Catherine Hamé, mairesse et madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière afin d'établir les orientations, de négocier les termes d'un mandat de consultation externe pour regrouper certains services pour un budget maximal de 3 000\$ et d'en recommander les modalités.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner effet à la présente résolution ainsi que tout autre document y afférent.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Les crédits sont disponibles pour la dépense imputée au compte # 02-22000-411

10.0

ENVIRONNEMENT

10.1

Compte-rendu du comité consultatif de l'environnement (CCE)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

Un compte-rendu du comité consultatif de l'environnement est fait.

7851-05-23 10.2

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 530-2023 établissant un programme triennal d'inspection des fosses de rétention à vidange totale et abrogeant le règlement 530-2022

SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER, donne avis de motion du projet de règlement 530-2023 abrogeant le règlement 530-2022 quant à la terminologie du terme « fosse de rétention à vidange totale ».

SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER, dépose le projet de règlement 530-2023 abrogeant le règlement 530-2022 quant à la terminologie du terme « fosse de rétention à vidange totale », qui sera adopté à une séance subséquente.

7852-05-23 10.3

Transfert de poste budgétaire pour la caractérisation des bandes riveraines

ATTENDU QUE le Service de l'environnement recommande qu'une mise à jour de l'état des bandes riveraines soit faite au cours de l'année 2023;

ATTENDU QUE le Service de l'environnement n'a pas pu trouver un employé saisonnier pour la saison estivale 2023 et ce, malgré les recherches de candidatures effectuées;

ATTENDU l'offre de services pour la caractérisation des bandes riveraines des lacs Marois, Ouimet, Canard et Parent reçue de la part de la firme Terre et Habitats;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

Que les montants du poste budgétaire 02-47000-142 attribués à la rémunération de l'employé saisonnier soit transférés au poste 02-47000-411 dédié aux honoraires professionnels

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7853-05-23 10.4

Octroi de mandat pour la caractérisation des bandes riveraines

ATTENDU QUE le Service de l'environnement recommande qu'une mise à jour de l'état des bandes riveraines soit faite au cours de l'année 2023;

ATTENDU QUE le Service de l'environnement n'a pas pu trouver un employé saisonnier pour la saison estivale;

ATTENDU l'offre de services pour la caractérisation des bandes riveraines des lacs Marois, Ouimet, Canard et Parent reçue de la part de la firme Terre et Habitats;

ATTENDU la compétence de la firme Terre et Habitats à réaliser un tel mandat et de leur expérience avec d'autres municipalités de la région;

ATTENDU QUE l'agente de liaison du CRE Laurentides réalisera une caractérisation des bandes riveraines des lacs Colette, Guindon, Johanne,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

Saint-Amour, des Seigneurs, Suzanne et Violon dans le cadre de son mandat

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De recommander l'octroi du contrat de caractérisation des bandes riveraines des lacs Marois, Ouimet, Canard et Parent à la firme Terre et Habitats au montant de 12 000 \$ excluant les taxes.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7854-05-23 10.5

Autorisation – validation de l'état des rives et inventaire sur les propriétés privées

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite procéder à la mise à jour de ses données relatives à l'état des rives privées autour des lacs Marois, Ouimet, Canard et Parent afin de lui permettre d'effectuer une comparaison avec le dernier inventaire exhaustif réalisé en 2019 par un employé saisonnier;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un contrat de gré à gré à la firme Terre et Habitats inc., pour la collecte de ces données et qui lui permettra d'établir quels sont les endroits où des interventions et améliorations devront être apportées;

ATTENDU QUE pour la réalisation de ce mandat, les employés de la firme Terre et Habitats doivent se déplacer sur les terrains privés afin d'identifier et valider l'état de la rive, effectuer des opérations de mesurage, réaliser un croquis, prendre des photos et discuter avec le ou les propriétaires s'il y a lieu;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

D'autoriser les employés de la firme Terre et Habitats affectés à l'exécution du mandat, à circuler sur les terrains privés afin d'effectuer les relevés nécessaires dans le cadre de leur mandat. Ces employés seront clairement identifiés.

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.0

DIVERS

7855-05-23 11.1

Présentation mensuelle des rencontres de la mairesse avec la MRC

ATTENDU l'importance des enjeux régionaux qui sont discutés au niveau de la MRC des Pays-d'en-Haut;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

ATTENDU l'impact que certains enjeux peuvent avoir sur les citoyens de la Municipalité;

ATTENDU QUE la mairesse représente la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs au conseil de la MRC

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

Que la mairesse présente un rapport à chaque séance du conseil municipal sur ses assemblées à la MRC et sur les enjeux importants qui pourraient avoir un impact sur la Municipalité et ses citoyens

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7856-05-23 11.2

Rapport semestriel à présenter au conseil par les conseillers siégeant sur les CA des organismes

ATTENDU QUE la Municipalité octroie une aide financière aux organismes ABVLACS et HEPAN afin de les soutenir dans leur mission;

ATTENDU QU'il y a un conseiller qui siège sur le CA de ces deux (2) organismes comme représentant de la Municipalité

IL EST PROPOSÉ PAR VIRGINIE LUPAN, CONSEILLÈRE

Qu'un rapport soit présenté à tous les trois (3) mois aux séances du conseil par les conseillers siégeant sur le CA des deux organismes. Ces rapports devraient faire état des différents projets de l'organisme, de leurs activités et de la valeur ajoutée à la vie citoyenne de Sainte-Anne-des-Lacs

Un amendement est proposé par **LOUIS DUPUIS, CONSEILLER** qu'un rapport semestriel (aux 6 mois) soit présenté au conseil par les conseillers siégeant sur les CA des organismes

Un vote est demandé pour l'amendement

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;

CONTRE :

Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

Un vote est demandé pour l'adoption de l'amendement

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

Madame Virginie Lupan, conseillère

CONTRE :

Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7857-05-23 11.3

Versement de la rémunération pour participation aux comités de la MRC par la mairesse

ATTENDU la résolution de la réunion du 11 avril 2023 supprimant la rémunération sous forme de jetons correspondant à un montant en argent pour la participation des conseillers aux comités CCE et CCU;

ATTENDU l'effort collectif financier des conseillers de couper cette rémunération indépendamment du nombre de comités pour lesquels ceux-ci siègent;

ATTENDU QUE les sommes économisées furent attribuées au budget de la voirie, pour les réparations d'asphaltage;

ATTENDU QUE Mme Hamé est une élue au même titre que les conseillers et qu'en tant que chef exécutive, qu'elle puisse participer à cet effort financier;

ATTENDU QUE Mme Hamé a eu un mois de réflexion pour cette demande d'équité envers tous les élus et qui lui fut adressée le 11 avril 2023 par Mme Virginie Lupan;

IL EST PROPOSÉ PAR VIRGINIE LUPAN, CONSEILLÈRE

Que Mme Hamé verse, à partir du 11 avril 2023 et pour le futur, son salaire obtenu à la municipalité pour sa participation à tous les comités pour lesquels elle siège à la MRC et aux comités externes, et que ces sommes soient allouées également au budget de la voirie pour l'asphaltage;

POUR :

Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

CONTRE :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère.

REJETÉ À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7858-05-23 11.4

Nettoyage printanier des rues

IL EST PROPOSÉ PAR VIRGINIE LUPAN, CONSEILLÈRE

Que les membres du conseil adoptent la résolution suivante :

Que le nettoyage printanier des rues débute dès le 10 mai 2023 par le Service des travaux publics et qu'un calendrier détaillé des rues et secteurs où il y aura des opérations soit diffusé à la même date sur le site internet de la municipalité afin d'en informer les citoyens

POUR :

Madame Virginie Lupan, conseillère;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

CONTRE :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère.

REJETÉ À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7859-05-23 11.5

Motion d'appui à la directrice générale et greffière-trésorière

ATTENDU les propos tenus dans le journal local où l'on fait atteinte au professionnalisme et à l'intégrité personnelle de notre directrice générale et greffière-trésorière, madame Anne-Claire Robert

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

D'inviter le conseil à rassurer la population en offrant son soutien entier à madame Robert, directrice générale et greffière-trésorière, à l'assurer de notre support et à reconnaître son professionnalisme

POUR :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7860-05-23 11.6

Réponses aux questions des citoyens

ATTENDU un nouveau mode de fonctionnement depuis les trois (3) dernières séances consistant à répondre en bloc à une succession de plusieurs interventions des citoyens;

ATTENDU la demande de citoyens de revenir à l'ancien mode, soit celui de répondre immédiatement à la suite de chacune des interventions;

ATTENDU le souci de transmettre des réponses claires et personnalisées aux citoyens et ce, dans un souci de qualité envers ceux-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR VIRGINIE LUPAN, CONSEILLÈRE

Que la mairesse et les conseillers puissent répondre à la suite de chacune des interventions citoyennes individuelles

POUR :

Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

CONTRE :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère.

REJETÉ À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

No. 12

CORRESPONDANCE



No de résolution
ou annotation

No. 13

DÉBUT

FIN

No. 14

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 8 mai 2023

La correspondance est déposée au conseil

PÉRIODE DE QUESTIONS

22 H 31

23 H 17

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 17

Catherine Hamé
Mairesse

Anne-Claire Robert
Directrice générale et
greffière-trésorière

Je, Catherine Hamé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs